

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
UFR SCIENCES HUMAINES – Département de Géographie  
Année 2014-2015

# LICENCE 1

---

SESSION 1 – MAI 2015

---

## UE5 – Aménagement Environnement

Ecologie végétale (Cours de M. Bollache)  
Economie (Cours de Mme Hou)

Ce sujet comporte 8 pages

Durée de l'épreuve : 2 heures

Consignes : Vous traiterez AU CHOIX l'un des deux sujets suivants

# **SUJET 1**

## Ecologie végétale

Alors que 70 % de la population mondiale sera citadine en 2050, de gros enjeux se jouent déjà autour de l'écologie urbaine. Hier considérée comme élément de destruction de la nature, la ville devient, selon le Centre national de recherche scientifique, un acteur incontournable de l'évolution de la biodiversité.

A partir de vos connaissances, quels sont les enjeux et les conséquences de l'urbanisation croissante de la planète pour la biodiversité ?

## SUJET 2

### Economie

#### Sujet :

A l'aide des documents et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

#### **Questions (réponses en une dizaine de lignes) :**

- 1) Dans les documents, quels sont les indicateurs utilisés pour évaluer le développement ? Quelles sont leurs limites ? Dressent-ils un tableau identique de la situation ?
- 2) Comparez la structure de l'économie et des exportations du Brésil (documents 8 et 9) avec celle de l'Inde et la Chine.

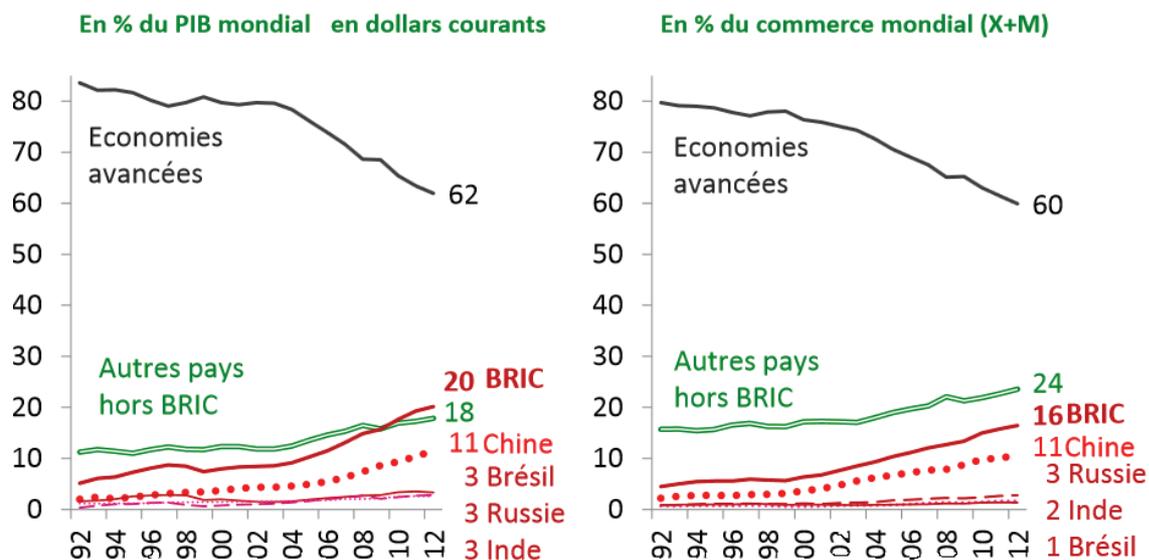
#### **Question de synthèse (réponse en 20-30 lignes) :**

- 3) Commentez le processus de développement et la place des BRIC dans l'économie mondiale (essentiellement du Brésil, de l'Inde et de la Chine).

Remarque : Vos réponses doivent être *rédigées* (phrases complètes, pas d'abréviations) et *structurées*.

#### **Document 1 : La place des BRIC dans l'économie mondiale entre 1992 et 2012**

Françoise Lemoine, Deniz Ünal, « Les BRIC, au-delà des turbulences », Conférence-débat CEPII, L'économie mondiale 2014, Paris, 11 septembre 2013.

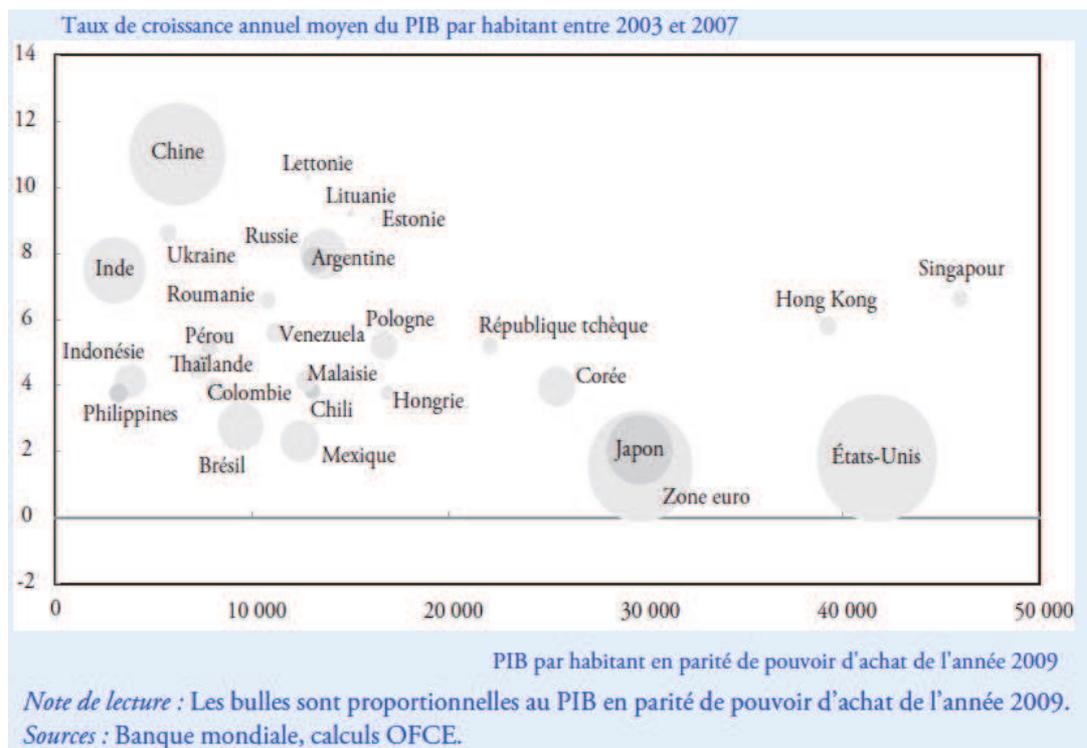


Sources: FMI, bases de données WEO (avril 2013) et DOTs (août 2013).

Note :  $X+M$  = importations + exportations.

#### **Document 2 : Taux de croissance du PIB/habitant et PIB /habitant**

« Pays émergents : afflux de capitaux et envolée des prix des matières premières », *Revue de l'OFCE* 2/2011 (n° 117), p. 201-231.



### Document 3 : Indice de Gini et pourcentage de pauvres

« Chapitre 7. Objectif croissance : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie », *Réformes économiques* 1/2010 (n° 6), p. 221-261.

	Indice de Gini	Pourcentage de pauvres <sup>1</sup>	
	Milieu des années 2000	Milieu des années 90	Milieu des années 2000
Brésil	55.0	27.8	12.7
Chine	41.5	84.6	36.3
Inde	36.8	81.7	75.6
Indonésie	39.4	55.0	50.0
Afrique du Sud	57.8	41.1	42.9
Chili	52.0	13.6	2.4
Estonie	36.0	2.8	2.0
Israël	39.2	..	..
Fédération de Russie	37.5	7.6	2.0
Slovénie	31.2	2.0	2.0
Moitié supérieure des pays de l'OCDE	27.0		
Moitié inférieure des pays de l'OCDE	35.6		

1. Personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour (PPA) (en % de la population)

Sources : Questionnaire de l'OCDE sur la répartition des revenus et Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde).

Note : Ici, l'indice de Gini varie entre 0 et 100, 1 signifiant l'égalité parfaite, 100 l'inégalité totale au sein de la population.

### Document 4 : Divers indicateurs

« Chapitre 7. Objectif croissance : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie », *Réformes économiques* 1/2010 (n° 6), p. 221-261.

	Dépenses de santé (% du PIB)	Espérance de vie à la naissance, total (années)		Taux de mortalité infantile <sup>1</sup> (pour 1 000)		Lits d'hôpital (pour 1 000 habitants)		Médecins (pour 1 000 habitants)	
		2006	1990	2007	1990	2007	Milieu des années 90	Dernière année	Milieu des années 90
Brésil	7.5	66.5	72.3	57.9	21.7	3.3	2.4	1.4	1.2
Chine	4.6	68.3	73.0	45.4	21.9	2.6	2.2	1.5	1.5
Inde	3.6	59.7	64.7	116.6	71.8	0.8	0.9	0.5	0.6
Indonésie	2.5	61.7	70.6	91.0	31.2	0.7	0.6	0.1	0.1
Afrique du Sud	8.0	61.6	50.5	63.6	59.0	..	2.8	0.6	0.8
Chili	5.3	73.7	78.4	21.0	9.0	3.2	2.3	1.1	1.1
Estonie	5.2	69.5	72.9	17.5	5.6	11.6	5.7	3.5	3.3
Israël	8.0	76.6	80.6	11.5	5.0	6.2	6.0	3.2	3.7
Fédération de Russie	5.3	68.9	67.6	27.0	14.5	13.1	9.7	4.1	4.3
Slovénie	8.4	73.3	77.7	10.5	3.9	6.0	4.8	2.0	2.4
Moitié supérieure des pays de l'OCDE	9.5	76.8	80.8	9.2	3.7	10.4	7.3	2.8	3.7
Moitié inférieure des pays de l'OCDE	8.2	72.6	77.1	18.6	8.9	5.6	3.7	1.9	2.3

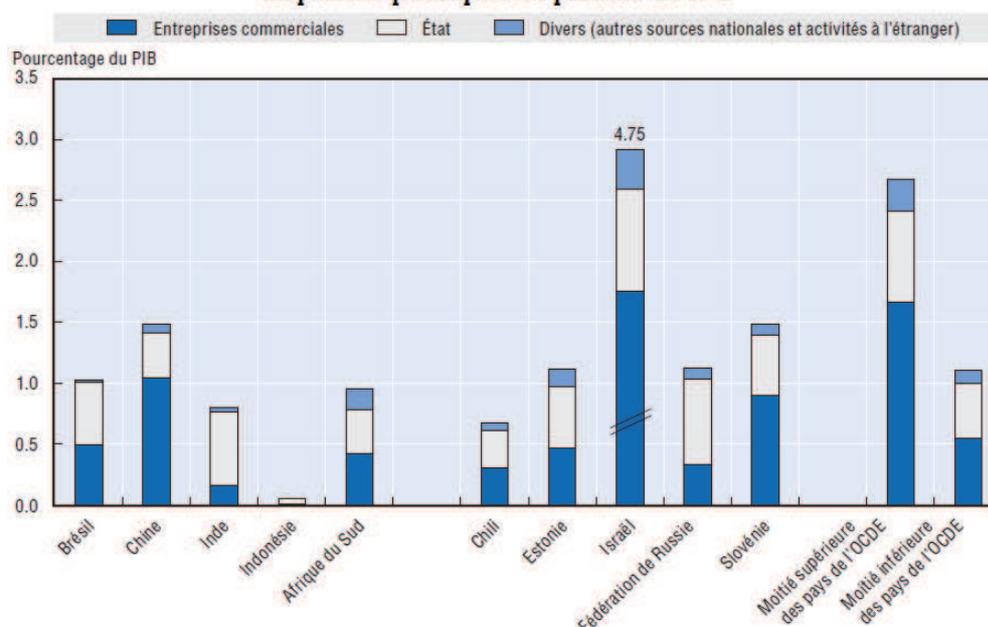
1. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Sources : Rapport sur la santé dans le monde (2004) et Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde).

## Document 5 : Les dépenses de recherche et développement

« Chapitre 7. Objectif croissance : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie », *Réformes économiques* 1/2010 (n° 6), p. 221-261.

### Dépenses publiques et privées de R-D<sup>1</sup>



## Document 6 : Le poids de la Triade dans les exportations des BRIC

Françoise Lemoine, Deniz Ünal, « Les BRIC, au-delà des turbulences », Conférence-débat CEPII, L'économie mondiale 2014, Paris, 11 septembre 2013.

## Part de la Triade dans les exportations des BRIC en 2011 (%)

	US	Japon	UE28	Total
Brésil	11	4	18	<b>33</b>
Russie	6	3	43	<b>52</b>
Inde	11	2	18	<b>30</b>
Chine	19	9	21	<b>49</b>
BRIC	15	7	25	<b>46</b>

## Exportations vers la Triade en % du PIB en 2011

	US	Japon	UE28	Total
Brésil	1	0	2	<b>4</b>
Russie	2	1	14	<b>17</b>
Inde	2	0	3	<b>5</b>
Chine	5	2	6	<b>13</b>
BRIC	3	2	6	<b>11</b>

Sources: CEPII, base de données CHELEM-PIB et Commerce international.

## Document 7 : Exportations des Etats-Unis et de l'UE vers les BRIC

Françoise Lemoine, Deniz Ünal, « Les BRIC, au-delà des turbulences », Conférence-débat CEPII, L'économie mondiale 2014, Paris, 11 septembre 2013.

### Exportations des Etats-Unis et de l'UE vers les BRIC (2011)

	Brésil	Russie	Inde	Chine	BRIC	Monde	p.m. Triade*
<b>En % des exports totales</b>							
des Etats-Unis	3	1	1	8	13	100	25
de l'UE	1	3	1	3	8	100	71
<i>p.m. UE hors intra</i>	4	7	3	9	23	100	20
<b>En % du PIB</b>							
des Etats-Unis	0.2	0.1	0.1	0.7	1.1	8.6	2.1
de l'UE	0.3	0.9	0.3	1.1	2.5	33.4	23.6

\*Triade: Etats-Unis, UE et Japon

Source: CEPII, bases de données CHELEM-PIB et Commerce international.

Note 1 : p.m. = pays membres de...

Note 2 : hors intra = hors exportations intra régionales.

## Document 8 : Structure de l'économie brésilienne entre 1960 et 2012

Sophie Chauvin, « Où en est l'économie brésilienne ? », *Macroéconomie et développement*, avril 2014, N°12.

### Décomposition du PIB par secteurs (en %)

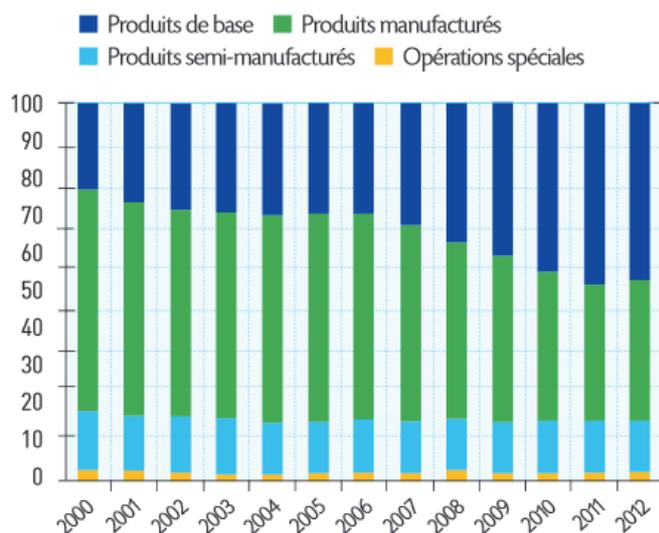
	Agriculture	Industrie	dont secteur manufacturier	Service
1960	20,6	37,1	29,6	42,3
1970	12,3	38,3	29,3	49,4
1980	11,0	43,8	33,5	45,2
1990	8,1	38,7	nd	53,2
2000	5,6	27,7	17,2	66,7
2010	5,3	28,1	16,2	66,6
2012	5,6	28,2	15,0	66,1

Source : World Bank (WDI); calculs de l'auteur.

### **Document 9 : Exportations brésiliennes par types de produits entre 2000 et 2012**

Sophie Chauvin, « Où en est l'économie brésilienne ? », *Macroéconomie et développement*, avril 2014, N°12.

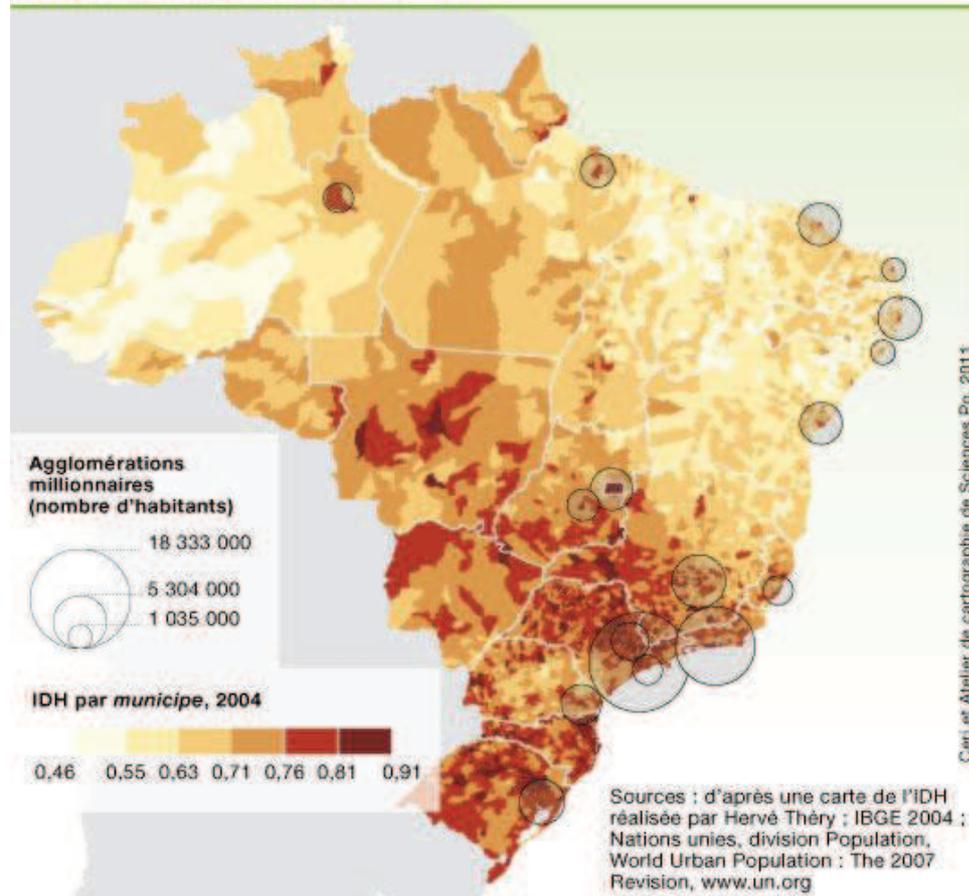
#### Composition des exportations par produits (en % des exportations totales)



### **Document 10 : IDH au Brésil**

Benoît MARTIN, "Quelles « mesures » pour quantifier la pauvreté ? Les indicateurs produits par les organisations internationales", *CERISCOPE Pauvreté*, 2012 : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/quelles-mesures-pour-quantifier-la-pauvrete>

## IDH par *município* au Brésil, 2010



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
UFR SCIENCES HUMAINES – Département de Géographie  
Année 2014-2015

# LICENCE 1

---

SESSION 1 – MAI 2015

---

## UE2 – Environnement Physique

Biogéographie (Cours de M. Camberlin)  
Climatologie (Cours de M. Roucou)

Ce sujet comporte 3 pages

Durée de l'épreuve : 2 heures

Consignes : Vous traiterez AU CHOIX l'un des deux sujets suivants

## **SUJET 1**

### Biogéographie

La protection des hauts-lieux de biodiversité dans le monde.  
*Vous traiterez cette question sous la forme d'une dissertation.*

## **SUJET 2**

### Climatologie

**Sujet** : Vous répondrez obligatoirement aux deux questions suivantes. Accompagnez les réponses de schémas. Votre copie devra être accompagnée des cartes ci-dessous annotées et légendées. N'oubliez pas d'inscrire votre numéro d'étudiant.

**Question 1** (10 points) : Expliquez la distribution géographique des pluies (figure 1).

**Question 2** (10 points) : Expliquez la distribution géographique des températures de surface de l'océan (figure 2).

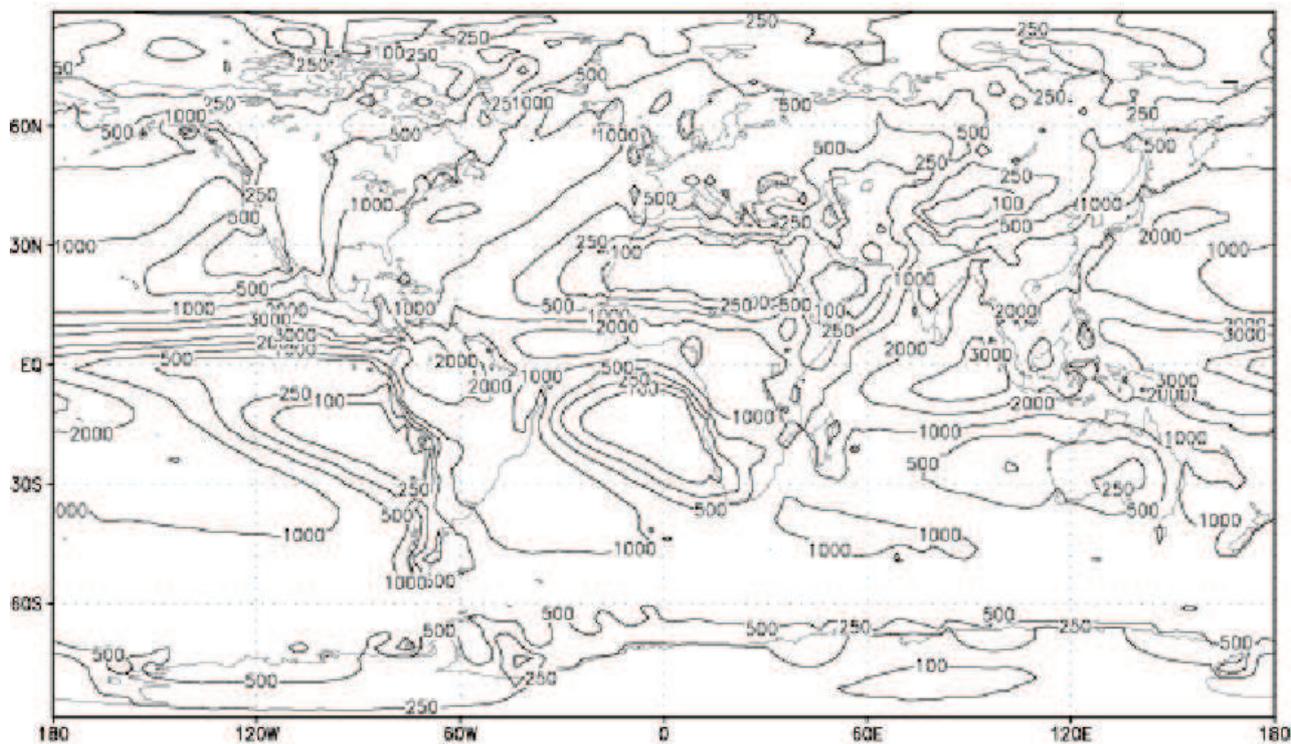


Figure 1 : cumul moyen annuel de précipitation en mm.

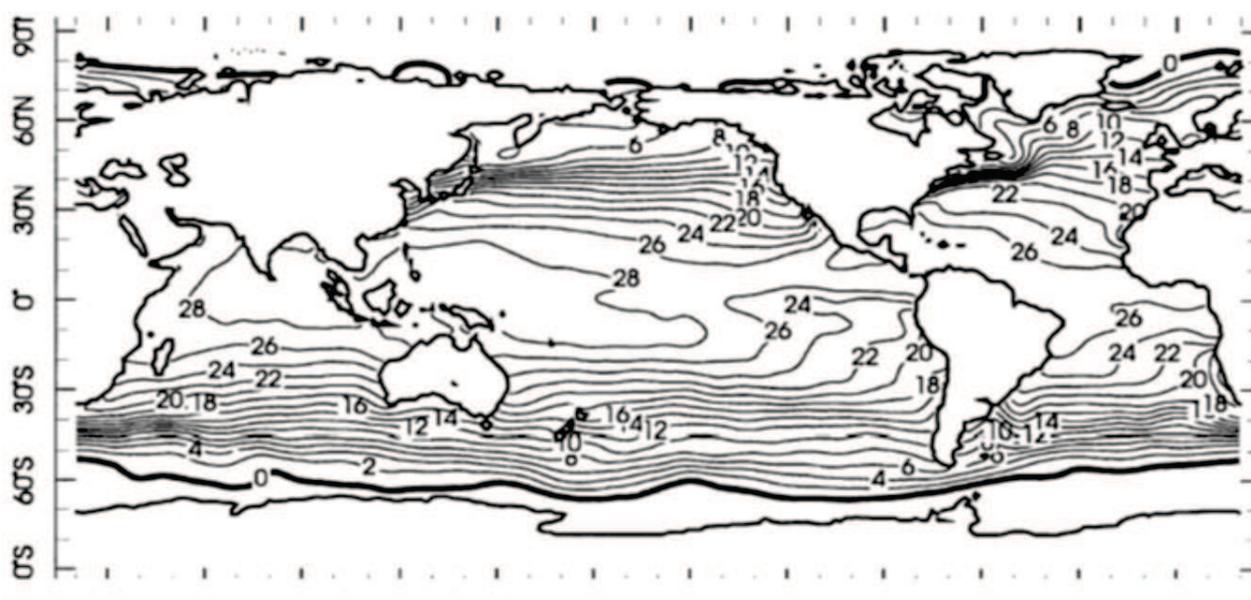


Figure 2 : moyenne annuelle des températures de surface de l'océan en °C.

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
UFR SCIENCES HUMAINES – Département de Géographie  
Année 2014-2015

# LICENCE 1

---

SESSION 1 – MAI 2015

---

## UE1 - Sociétés

Géographie de la France (Cours de M. Motte-Baumvol)  
Géographie des activités (Cours de Mme Fen-Chong)

Ce sujet comporte 6 pages

Durée de l'épreuve : 2 heures

Consignes : Vous traiterez AU CHOIX l'un des deux sujets suivants

# **SUJET 1**

## Géographie de la France

Répondez à l'un des deux sujets ci-dessous sous forme de dissertation avec introduction et conclusion rédigées. Le développement doit être présenté sous forme de plan avec 2 NIVEAUX DE TITRE SEULEMENT et AUCUN DEVELOPPEMENT SOUS LES TITRES. Les titres doivent être problématisés.

- La France un pays intermédiaire en Europe
- Rééquilibrer le territoire

## **SUJET 2**

### Géographie des activités

#### **1. Connaissances de cours (8 points) :**

Qu'est-ce que la théorie des lieux centraux ? Décrire ses hypothèses, objectifs, le modèle en lui-même ainsi que certaines de ses limites.

#### **2. Commentaire de documents (12 points) :**

A l'aide des documents suivants, expliquez les ressorts du développement technopolitain.

##### **Document 1** : Villeneuve-d'Ascq Technopole

Comme souvent en matière de création et d'innovation, la genèse d'une idée repose sur un mythe fondateur. Ainsi, le projet de Villeneuve-d'Ascq Technopole aurait été conçu par G. Caudron au retour d'un colloque sur les villes scientifiques organisé lors de l'exposition universelle de Tsukuba au Japon en 1985. Toutefois, les acteurs que nous avons interrogés sur les prémices de la technopole évoquent plutôt l'aboutissement d'un processus conjoint de maturation : discussions au sein de la commission des présidents d'Université sur le rôle économique et social de la recherche, échanges entre les universités de Lille 1 (USTL) et de Rennes-Atalante, voyages de techniciens de l'aménagement ou d'hommes politiques pour observer les initiatives de Sophia Antipolis et de la ZIRST de Grenoble. Avant même que le concept de technopole ait été élaboré, l'association entre recherche publique et entreprises est prônée pour contrer la concurrence des pays industriels émergents. Le lancement de la « cité de la haute technologie » du Nord-Pas-de-Calais se concrétise en 1986 par la création de l'association « Villeneuve-d'Ascq Technopole » (VAT), portée par la commune éponyme, l'Université des Sciences et Technologies, la chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing (CCI) et par le délégué régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT). À l'époque, cet accord entre un maire socialiste, un président d'université communiste et le monde de l'entreprise a été perçu par certains comme une association contre-nature, dans une région marquée par un affrontement historique entre patronat et syndicats. La convergence d'intérêt entre acteurs issus de mondes différents a été facilitée par des proximités politiques (le maire et le président de l'USTL), professionnelles (le DRRT est enseignant-chercheur à l'USTL) ou géographiques (le président de la CCI est PDG d'une entreprise de robotique à

Villeneuve-d'Ascq).

La décision de faire de Villeneuve-d'Ascq une technopole émerge aussi dans un contexte national et régional de mutations économiques, institutionnelles et politiques qui favorise l'émergence de nouvelles pratiques, au-delà des clivages idéologiques et des équilibres de pouvoir entre les différents échelons territoriaux. C'est l'époque où le Nord-Pas-de-Calais peut envisager un nouvel avenir avec la construction du tunnel sous la Manche, l'arrivée du TGV, les premières discussions sur la création du centre d'affaires Euralille, et la mission Urba 2000 chargée de promouvoir l'usage des NTIC. À l'échelle nationale, Pierre Mauroy, premier ministre et maire de Lille, prend acte de la nouvelle donne internationale et amorce la conversion de la gauche à l'économie de marché. Ce revirement idéologique participe-t-il d'un changement de mentalité d'une partie des hommes politiques de gauche de la région ? C'est sans doute un élément d'explication, au même titre que la circulation des idées entre les acteurs politiques locaux et ceux ayant acquis une stature nationale et gouvernementale. La décentralisation permet enfin au paradigme du développement par l'innovation technologique de se diffuser à tous les échelons territoriaux. Si l'État a dans un premier temps opéré une déconcentration régionale des structures de soutien à l'innovation, les acteurs régionaux sont incités dès 1984 à soutenir des entreprises et des laboratoires locaux dans le cadre du contrat de plan État-Région. L'idée de faire de Villeneuve-d'Ascq une technopole s'inscrit dans ce contexte d'innovations politiques et institutionnelles. L'occasion est donnée à G. Caudron de donner à sa ville une place de choix dans la conurbation, aux côtés des trois grands pôles historiques et politiques que sont Lille, Roubaix et Tourcoing.

Au milieu des années 1980, l'image de Villeneuve-d'Ascq est celle d'une ville nouvelle inachevée, d'une ville campus, d'un faubourg de Lille. Son maire souhaite proposer à ses habitants, qu'il considère comme des pionniers, un projet plus ambitieux que celui de vivre dans une banlieue verte et tranquille. Il ambitionne aussi d'imposer sa ville comme le quatrième grand pôle urbain de la métropole lilloise, en jouant notamment sur sa position d'unique technopole au nord de Paris. Le potentiel existe : 70 % de la capacité universitaire régionale, des écoles d'ingénieurs réputées, des centres de recherche de niveau national, le plus grand réseau câblé de France, un métro unique au monde (le VAL), des entreprises d'électronique et d'informatique qui abondent les activités de télécommunication déjà attirées dans les années 1970. Comment valoriser ce « microcosme exceptionnel dans le Nord » (Baudelle, 1984) ? L'association Villeneuve-d'Ascq Technopole a pour mission de transformer une juxtaposition spatiale de ressources technologiques en milieu technopolitain. Elle a aussi pour fonction de promouvoir la nouvelle image de la ville afin d'en conforter l'attractivité.

Dès 1987, VAT organise les « petits-déjeuners de la technopole » afin de développer la synergie entre chercheurs et entrepreneurs locaux. La participation à des salons professionnels vise à promouvoir la technopole, en particulier auprès des entreprises européennes de pointe qui

pourraient, par leur implantation, accroître les ressources technopolitaines de Villeneuve-d'Ascq. Cet objectif nécessite d'élaborer une véritable politique de communication et de marketing territorial, dont la définition progressive est riche d'enseignements. En trois ans, VAT passe d'un discours incantatoire, centré sur la seule image de marque du projet technopolitain, à une politique de valorisation des entreprises innovantes locales, des sociétés de pointe déjà implantées à Villeneuve-d'Ascq, des universités et laboratoires, des structures de soutien à la création d'entreprises et au transfert de technologie. La situation géographique de la ville, au carrefour des autoroutes vers Paris, Londres et Bruxelles, est aussi valorisée. Enfin, pour marquer sa différence, VAT met en avant la qualité du cadre de vie. Avec trois cents hectares d'espaces verts, un lac au cœur de la ville, deux golfs, des parcs d'entreprises dans la verdure, la ville vise en particulier les décideurs de l'Europe du Nord-Ouest, qui érigent l'écologie en art de vivre. Ainsi s'élabore le concept de « Technopole verte » et son logo. Ces actions de communication sont en outre confortées par l'adhésion à l'association internationale des parcs scientifiques, puis au réseau France Technopôles. L'objectif est de s'insérer dans des réseaux scientifiques, politiques et économiques, sans lesquels le milieu technopolitain n'existe pas. La création en 1989, sur la Cité scientifique, d'un centre de conférences international équipé d'un système de vidéo-conférence et d'une antenne satellite, équipements rares à l'époque, participe de cette volonté d'insertion dans les réseaux internationaux de la recherche et de l'économie innovante. Cette mise en relation d'acteurs n'est en fait que la partie émergée de l'iceberg dans le travail de construction d'une technopole. VAT est une structure sans grands moyens, s'appuyant sur les ressources humaines du service de développement économique de la ville de Villeneuve-d'Ascq. D'autres acteurs et d'autres actions participent à l'aventure technopolitaine.

**Document 2** : Répartition de la population par CSP à Villeneuve-d'Ascq

CSP	Nord-Pas de Calais en %	Villeneuve-d'Ascq en %
Agriculteurs	1,5 %	0,1 %
Artisans, commerçants	5,2 %	3,3 %
Cadres, prof. Intel.	10,3 %	19,8 %
Professions intermédiaires	23,2 %	29,2 %
Employés	28,7 %	29,9 %
Ouvriers	31,0 %	17,6 %

**Document 3 :** Répartition de la population active par secteur d'activité à Villeneuve-d'Ascq

Secteurs	Nord-Pas-de-Calais Nombre d'actifs	Villeneuve-d'Ascq Nombre d'actifs	Nord-Pas-de-Calais en %	Villeneuve-d'Ascq en %
Agriculture	34 774	131	2,53%	0,51 %
Industrie	290 824	3 003	21,20 %	11,78 %
Construction	76 305	739	5,56 %	2,90 %
Tertiaire	970 020	21 610	70,71 %	84,80 %
dont Commerce	188 412	3 307	13,73 %	12,98 %
dont Services aux entreprises	150 067	3 954	10,94 %	15,52 %

**Source des documents 1, 2 et 3 :**

**Christine Liefoghe, Sylvie Delmer, Maryvonne Prevot, Isabelle Estienne et Karine Stachowski**, 2006, « De Villeneuve-d'Ascq Technopole à la métropole technopolitaine : espace, réseaux, gouvernance », *Noroi*, n° 200.